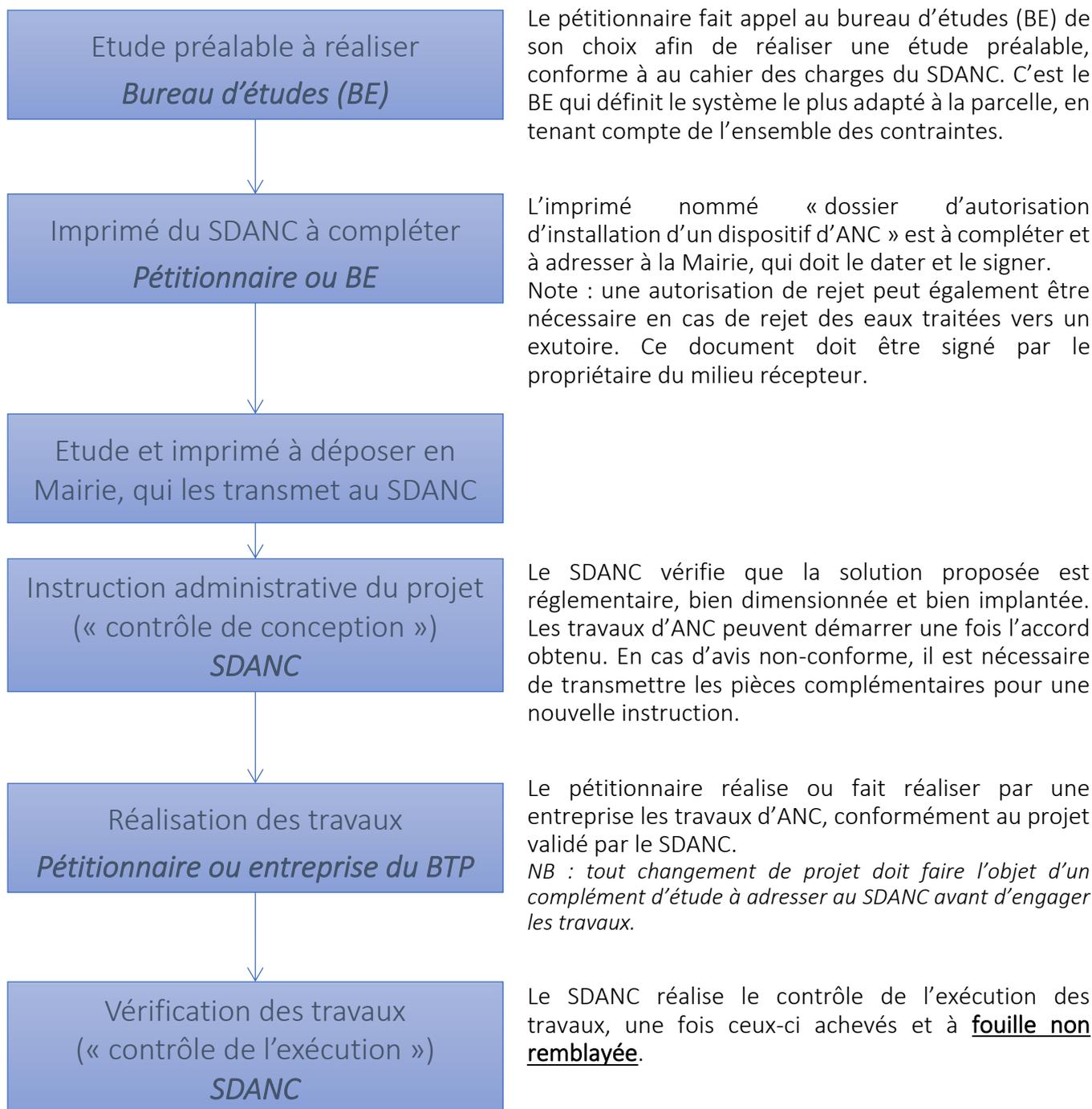


## DÉMARCHES POUR FAIRE OU REFAIRE UNE INSTALLATION D'ANC

Toute installation non-conforme ayant une obligation de réhabilitation dans un délai donné est concernée par les démarches ci-après.

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec le SDANC (coordonnées au bas du document).



Les différents documents sont téléchargeables sur le site internet [www.sdanc88.com](http://www.sdanc88.com), ou sont disponibles sur simple demande auprès du SDANC.